

COMPTE - RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le deux septembre à vingt heures, sont réunis les membres du Conseil municipal sur convocation de Monsieur le Maire de St-Joseph.

Présents : DUCRET Fabrice, Jean Louis CHOUVELLON, Marie-Josèphe BONNAND, Julien FREYCON, Paméla BONNAND, Jean-Marc FABRE, Nicole MICHALET, Andrée GILLIER, Alain GONZALEZ, René NÉEL, Christelle LAMY-QUIQUE, Sandrine COMTET, Sandrine VASSEL, Damien LEBRE, Mehdi GALLARDO, Morgane PORTE, Maria LAZZARO, Antoine CHOUVION.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 18

Votants : 19

Absents excusés : Baptiste FONTAINE

Absents :

Pouvoirs : Baptiste FONTAINE donne pouvoir à Julien FREYCON

Secrétaire de séance : Marie-Josèphe BONNAND

Date de convocation : 26/08/2020

Ordre du jour :

- ✓ Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 20 juillet 2020
- ✓ Allocation entrée en 6^{ème}
- ✓ Election des délégués aux Commissions du Syndicat Intercommunal du Pays du Gier (SIPG)
- ✓ Election des délégués au Syndicat Intercommunal de l'Aqueduc Romain du Gier (SIARG)
- ✓ Election des délégués à l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, EPURES
- ✓ Questions diverses

VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU 20 JUILLET 2020

Monsieur le Maire demande s'il y a des objections ou remarques par rapport au dernier compte-rendu, envoyé préalablement par mail et demande sa validation à l'Assemblée.

ADOPTÉ à l'unanimité.

DÉLIB 44/2020

ALLOCATION ENTREE EN 6^{ÈME}

Monsieur le Maire propose de renouveler l'aide aux familles de Saint-Joseph dont les enfants entreront en classe de 6^{ème} à la rentrée 2020/2021. Il s'agit d'environ 30 à 40 enfants.

L'aide ne sera pas attribuée aux enfants des autres communes fréquentant l'école de Saint-Joseph.

Les enfants de St Joseph ne fréquentant pas notre école sont également concernés.

Si les conditions sanitaires le permettent, une cérémonie aura lieu pour remettre aux familles les bons d'achat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉCIDE de fixer cette aide à **42 €** par enfant, sous forme de **bon d'achat CULTURA**, selon le même principe défini l'année précédente.

Les crédits sont prévus au budget de la Commune.

ADOPTÉ à l'unanimité.

DÉLIB 45/2020

ELECTION DES DÉLÉGUÉS AUX COMMISSIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PAYS DU GIER (S.I.P.G.)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'à la suite des élections municipales du 15 mars 2020, les délégués au S.I.P.G. sont :

2 Titulaires : Fabrice DUCRET et Paméla BONNAND

2 Suppléants : Alain GONZALEZ et Jean-Marc FABRE

Il y a lieu de désigner des conseillers municipaux chargés de représenter la commune aux **commissions du Syndicat Intercommunal du Pays du Gier.**

Considérant que la désignation des représentants doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour les suppléants,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

PROCEDE au vote, conformément à la réglementation en vigueur et sont élus aux commissions suivantes :

COMMISSIONS	DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT	SUFFRAGES OBTENUS
AFFAIRES SOCIALES / PETITE ENFANCE / JEUNESSE	Paméla BONNAND	Nicole MICHALET	19
COMMUNICATION	Damien LEBRE	Jean-Marc FABRE	19

EQUIPEMENT NAUTIQUE	Julien FREYCON	René NEEL	19
TOURISME/ PATRIMOINE/ CULTURE / MISE EN RESEAU BIBLIOTHEQUES	Marie-Josèphe BONNAND	Alain GONZALEZ	19
FINANCES	Baptiste FONTAINE	Jean-Louis CHOUVELLON	19

DÉLIB 46/2020

ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'AQUEDUC ROMAIN DU GIER (S.I.A.R.G)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'à la suite des élections municipales du 15 mars 2020, il y a lieu de désigner 2 représentants de la commune au Syndicat Intercommunal de l'Aqueduc Romain du Gier.

Le Syndicat Intercommunal de l'Aqueduc Romain du Gier (SIARG) compte 11 communes membres : Brignais, Chabanière, Chaponost, Lyon 5°, Mornant, Orliénas, Saint-Chamond, Ste-Foy-Les-Lyon, Saint-Laurent-d'Agny, Soucieu-en-Jarrest, Taluyers.

Le SIARG a pour objet :

- la coordination des actions de mise en valeur, sur un plan culturel et touristique, de l'aqueduc dans sa totalité,
- le développement des activités scientifiques et de recherche pour une meilleure connaissance de l'édifice,
- la mise en place des actions de protection, de sauvegarde, d'entretien et de restauration de l'ouvrage,

Considérant que l'élection du représentant doit avoir lieu à bulletin secret,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

PROCEDE au vote, conformément à la réglementation en vigueur et sont élus à **19 voix pour** :

Alain GONZALEZ, délégué titulaire

Maria LAZZARO, déléguée suppléant

DÉLIB 47/2020

ELECTION DES DELEGUES A L'AGENCE D'URBANISME DE LA REGION STEPHANOISE (EPURES)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'à la suite des élections municipales du 15 mars 2020, il y a lieu de désigner un membre titulaire et un membre suppléant, chargés de représenter la commune auprès d'EPURES.

Créée en 1967, EPURES est une association de type loi 1901. Elle compte 90 adhérents, collectivités territoriales et acteurs socioprofessionnels publics du territoire. Son financement, assuré par les subventions de ses membres, est consacré à l'exécution d'un programme partenarial mutualisé d'étude et de conseil dans le domaine de l'urbanisme, l'aménagement et l'appui logistique (assistance, gestion, cartographie, infographie, documentation, communication).

EPURES a notamment réalisé le Plan Local d'Urbanisme de ST JOSEPH en 2014.

Considérant que l'élection des délégués doit avoir lieu à bulletin secret,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

PROCEDE au vote, conformément à la réglementation en vigueur et sont élus à **19 voix pour** :

- **Délégué titulaire** : Fabrice DUCRET
- **Délégué suppléant** : Julien FREYCON

QUESTIONS DIVERSES

- **Parking des Castors** : Mme GILLIER demande où en est le projet de réhabilitation. Le sujet est à l'étude et SAINT-ETIENNE-METROPOLE doit nous donner réponse cette semaine.
- **D.I.A** : Monsieur le Maire rappelle que le Conseil avait donné son accord pour déléguer au Bureau Municipal le droit de préemption et informe qu'il y a 3 D.I.A en attente actuellement, sans intérêt pour les projets de la commune.
- **Equipements sportifs et crise sanitaire** : M FABRE a demandé au SIVOM deux distributeurs de gel hydro-alcoolique pour le stade et demande ce qu'il en est pour la Faravelle. Monsieur le Maire explique qu'une réunion a lieu avec les associations dans les jours qui viennent et un point sera fait à cette occasion pour définir le volume de gel dont les associations souhaitent disposer. La commune va demander des devis.
- **Défibrillateurs du stade** : M FABRE demande quand ils seront installés. M FREYCON répond qu'ils le seront très prochainement.
Mme MICHALET demande s'il y aura une initiation et M FREYCON répond par l'affirmative.

- **Horaires de bus scolaires :** Mme LAMY-QUIQUE demande si la mairie peut intervenir sur les horaires de bus car désormais, lorsque les enfants finissent tôt au collège, ils doivent attendre 50 mn l'arrivée du car scolaire. Mme M-J BONNAND répond qu'un contacta été pris avec SEM dès la connaissance des changements d'horaire du collège Louise Michel mais en juillet, il était déjà trop tard pour un changement relatif à la rentrée de septembre. Le contact a repris avec SEM fin août pour étudier une adaptation des cars aux horaires de fin de cours. L'adaptation des horaires de car est liée à l'ensemble des collèges et lycées privés et publics dont la commune dépend. Mme BONNAND évoque également le changement d'arrêt de bus à Bissieux (La Sauzière), trop éloigné des habitations. Le problème a été signalé à SAINT-ETIENNE-METROPOLE.
 - **Vente de pain :** Mme MICHALET évoque la demande du boulanger de bénéficier d'une salle communale pour la vente de pain. Cette idée est à l'étude. Il est constaté que la fréquentation a baissé cet été. Mme LAMY-QUIQUE trouve dommage que le boulanger ait changé plusieurs fois d'horaire. Il est prévu de recevoir le boulanger pour évoquer ces points. La modification d'horaire de 11h30 à 10h15 a été demandée par la municipalité pour pouvoir approvisionner le restaurant scolaire et le portage de repas.
 - **Illiwap :** Mme LAMY-QUIQUE demande un point sur le nombre d'abonnés. M LEBRE informe que 297 personnes étaient recensées avant la communication municipale à ce sujet, contre 372 abonnés à ce jour.
 - **Compteurs Linky :** M GALLARDO souligne que les poseurs de compteurs font pression sur les particuliers. Mme P. BONNAND suggère de se rapprocher d'associations.
 - **Agility Club :** M CHOUVION demande un point sur le projet. M le Maire explique que l'étude a avancé et devrait aboutir en septembre. Les travaux sont prévus avec la collaboration du lycée des Collines.
 - **Marché :** Mme VASSEL demande si l'ouverture d'un marché est envisageable. M le Maire informe que cette idée sera étudiée, davantage sur un jour de fin de semaine.
 - **Eau :** un bilan est prévu demain en réunion avec SAINT-ETIENNE-METROPOLE et l'entreprise CHOLTON. Des perturbations, dont des colorations d'eau, ont été recensées cet été à la suite de travaux.
 - **Rentrée scolaire :** M le Maire remercie les Services Techniques et les adjoints, qui ont œuvré cet été pour réaliser les travaux de rénovation à l'école.
Un arrêté a été pris sur le port du masque obligatoire aux abords et dans l'enceinte de l'école et du périscolaire.
Le fonctionnement de l'école et du périscolaire est très satisfaisant.
- Cantine :** M le Maire rappelle que la cuisinière part en retraite en novembre et qu'il apparait moins onéreux et plus sécurisant de mettre en place une prestation de service afin de pallier les absences de l'agent en charge des repas, difficilement absorbables en interne. Il explique qu'un appel d'offres a eu lieu. 2 propositions ont été reçues dans ce cadre par la Commission d'Appels d'offres. Les critères demandés ont été scrupuleusement respectés par la société Newrest. Il est précisé que si une autre solution émerge pendant l'année, elle sera étudiée en temps voulu.
- **Cimetière :** M le Maire évoque le problème de désherbage du lieu, insuffisant depuis le confinement, suivi d'une période d'arrêts maladie parmi les agents des Services Techniques. M le Maire parle d'une idée d'engazonnement des allées, qui s'est finalement avérée non convaincante. Depuis cette période, les Services Techniques ont désherbé mais il convient de trouver une

solution. De même, un agrandissement ou une extension du cimetière devront être mis en oeuvre pour solutionner la carence en concessions vacantes.

M le Maire fait un appel aux volontaires parmi l'assemblée pour travailler sur le sujet.

- **Courir pour des Pommes** : M le Maire explique que l'évènement est annulé pour cause de Covid-19. L'an prochain, St-Joseph sera en charge de l'organisation.
- **Rhino Jazz** : le concert sera maintenu, en respectant les directives sanitaires.
- **Journées du Patrimoine** : une visite guidée de l'aqueduc est prévue samedi 19 septembre 2020. Départ à 14h devant la mairie. La chapelle de Chagneux sera également ouverte, en lien avec la chapelle domestique du château de Montbressieux, également visitable.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h40.

La Secrétaire de séance :

Le Maire :

Les Conseillers municipaux :